

Culture générale et expression BTS 1	Thème 2 – Je me souviens	Mémoire numérique
---	--------------------------	-------------------

### Vocabulaire

**Cognitif** (ADJ) Qui se rapporte à la faculté de connaître

**La loi de Moore** est une série de lois et de suppositions relatives à la puissances des ordinateurs et à la complexité du matériel informatique.

**Le libre arbitre** est la faculté qu'aurait l'être humain de se déterminer librement et par lui seul, à agir et à penser

**Mnésique** (ADJ) Relatif à la mémoire

**Introspection** (NF) Observation méthodique, par le sujet lui-même, de ses états de conscience et de sa vie intérieure.

**Auto-complétion** (NF) Fonctionnalité d'un logiciel, d'une application web consistant à compléter automatiquement le mot que l'utilisateur est en train de décrire

### A propos du document

Le texte est un article de journal issu d'un site internet lejournale.cnr.fr . Il a été publié en 2014. Le thème de cet article est la mémoire numérique.

### Etude du texte

On peut noter que le texte est composé d'une introduction et de 3 parties. L'étude du texte sera linéaire (= elle suivra le développement du texte)

Dans l'introduction, l'auteur présente la mémoire numérique mais aussi l'évolution de la mémoire au fil du temps. Il explique que depuis toujours l'homme a eu besoin de supports pour garder en mémoire des éléments importants. Les supports ont évolué au fil des siècles : de la grotte nous sommes passés au disque dur par exemple. Mais depuis l'arrivée d'internet, les hommes délèguent de plus en plus leur mémoire à des objets du quotidien comme le téléphone pour enregistrer les numéros.

Ensuite, il est question de la mémoire sur internet plus précisément. L'auteur note que c'est une « super-mémoire ». Le qualificatif « super » donne à la mémoire virtuelle un aspect extraordinaire et vaste par rapport à la mémoire humaine. Les outils comme les « ordinateurs, smartphones et tablettes » nous permettent d'accéder rapidement à de très nombreuses données. L'auteur explicite ses propos en comparant la capacité de mémoire d'un disque dur externe avec la BNF. La BNF recense tous les documents édités, imprimés et diffusés en France. (= la plus grande bibliothèque française) Cette comparaison montre que maintenant nous avons accès très facilement à de nombreuses ressources et que cela prend beaucoup moins de place. Il faut bien comprendre que la mémoire actuelle est à la fois vaste et rapide (« accéléré et

massifié »). Ce processus va s'accroître dans les années à venir. Il va progresser pour que ce soit toujours plus rapide et plus vaste quant aux données mises à disposition.

A la fin de cette partie, l'auteur met en exergue différentes questions qui découlent de ce processus de mémorisation. En citant Montaigne, il nous demande de nous interroger sur la différence entre intelligence et connaissance. Il pose aussi la question du libre arbitre, point essentiel de notre liberté.

Dans un second temps, il est question des conséquences de la mémoire numérique sur notre cerveau. Son développement ici est composé de deux idées. D'une part la mémoire numérique nous épargne un certain « gavage », autrement dit l'apprentissage par cœur de certains éléments qui ne sont pas nécessairement importants. D'autre part, l'auteur de l'article s'interroge sur les conséquences physiques de la mémoire virtuelle sur notre cerveau. Il fait référence à la maladie d'Alzheimer qui est une dégénérescence des cellules du cerveau. La mémoire numérique ne serait pas une solution pour éviter ce type de maladies.

Par ailleurs, il met en évidence que notre manière de surfer sur le web crée des problèmes aussi. Cette manière de faire perturbe notre manière de réfléchir sur le passé et l'avenir. Elle nous oblige à vivre dans un monde de mémoire à court terme, c'est à dire que nous n'avons plus la même faculté à prendre du recul, notre mémoire et la manière dont nous l'utilisons sont modifiées. Pour pouvoir nous développer et trouver un équilibre, nous avons besoin de nous tourner vers nos propres souvenirs. La mémoire numérique et les réseaux sociaux par exemple empêchent « l'introspection » et la « rêverie ». Les conséquences sont problématiques pour l'homme en tant que tel, mais aussi pour la relation qui lie les hommes entre eux. Pour donner de la légitimité à ses propos, l'auteur explique que ces questions se posaient déjà dans l'Antiquité. Non pas par rapport à la mémoire numérique mais par rapport à l'écriture et les livres. Selon Platon la mémoire artificielle ne peut pas être intelligente si elle n'est pas couplée avec « une pratique raisonnée », autrement dit la mémoire humaine avec tout ce que ça implique : raisonnement, « invention », « savoir » et « sagesse ».

Dans son dernier paragraphe, l'auteur revient sur la relation entre la pensée et la mémoire biologique. Il met en évidence la dualité de la mémoire numérique : elle peut-être à la fois pratique comme dangereuse. La mémoire numérique peut palier à un manque de savoir mais elle peut aussi l'engendrer. L'auteur fait d'ailleurs référence à l'apprentissage de l'orthographe ; Avant nous apprenions par cœur l'orthographe des mots, maintenant nous regardons sur internet quand on a un doute sans pour autant retenir.

Culture générale et expression BTS 1	Thème 2 – Je me souviens	Mémoire numérique
---	--------------------------	-------------------

Il met en avant le fait que la mémoire est essentielle pour pouvoir penser. C'est une base pour créer mais aussi développer et organiser notre réflexion.

**Ce qu'il faut retenir de ce texte**

- 1 – Internet est un support pour la mémoire. C'est une mémoire virtuelle qui est presque illimitée et à portée de tous très facilement.
- 2 – La mémoire ne préserve pas notre cerveau et elle peut empêcher notre équilibre. La mémoire humaine est nécessaire pour réfléchir.
- 3 – La mémoire artificielle peut à la fois être un atout mais aussi un problème.